

La facture électronique



Simplifiez
la gestion
de vos factures

ENERCAL
SOCIÉTÉ NEO-CALEDONIENNE D'ÉNERGIE

L'ÉNERGIE DE TOUT UN PAYS



En quoi consiste la facture électronique ?

Cette option vous permet de recevoir vos factures mensuelles d'électricité dans votre boîte aux lettres électronique, en lieu et place de la facture transmise par courrier postal.

La facture électronique

- Vous la recevez dans votre boîte électronique sans délai dès édition par le système de facturation.
- Son archivage est simplifié.
- Vous contribuez à la préservation de l'environnement en limitant l'usage de documents papier.

Quelle condition remplir pour bénéficier de la facture électronique ?

Avoir préalablement opté pour le règlement de vos factures par prélèvement automatique.



Comment opter pour la facture électronique ?

Il vous suffit d'en faire la demande
dans l'une de nos agences Enercal ou sur notre site :

www.enercal.nc

Choisir la facture électronique, c'est participer
au développement durable et être certain
de la recevoir dès son édition où que vous soyez.



Tél (687) 250 250 - Fax (687) 250 253
Orphelinat - 87, Avenue du Général de Gaulle
BP C1 - 98 848 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie

www.enercal.nc 